

# Anticipation

Le 67<sup>e</sup> congrès mondial de science-fiction  
The 67<sup>th</sup> World Science Fiction Convention



**Les 6 au 10 août 2009, Montréal, Québec**

**Invité d'honneur : Neil Gaiman**

**Invitée d'honneur: Elisabeth Vonarburg**

## Galerie d'art d'Anticipation Règlements et Information

### 1. Règlements de base

Toutes les soumissions doivent être vos créations originales, sur un thème de science fiction, fantastique, horreur, astronomique, fannique ou connexe. Nous accepterons les œuvres dans n'importe quel média, incluant les sculptures, photographies, infographie, etc. Une seule copie d'une impression ou reproduction peut être exhibée dans la Galerie d'Art. Les copies multiples doivent être vendues par l'entremise de la Boutique des Reproductions.

Les artistes peuvent participer à la Galerie d'Art et/ou la Boutique directement ou par l'entremise d'un agent, mais chaque artiste ne peut s'inscrire qu'une seule fois. Plusieurs artistes peuvent s'inscrire en tant que groupe, mais les soumissions d'un groupe seront soumises aux mêmes limites que pour un artiste seul. Chaque œuvre soumise doit avoir été réalisée par un (ou plus) des artistes inscrits. Les œuvres en collaboration peuvent être soumises par n'importe lequel des collaborateurs.

Toutes les soumissions en deux dimensions doivent être montées sur support rigide ou encadrées, prêtes à être accrochées. Les reproductions doivent être montées sur support rigide. Toutes les œuvres inscrites doivent être terminées avant d'être apportées à la Galerie d'Art.

Nous nous réservons le droit de rejeter toute œuvre qui puisse présenter un danger physique ou une nuisance (bruit, fortes lumières clignotantes, etc.), viole des droits d'auteur, sujette à poursuites ou manifestation offensante dans les standards communément acceptés.

Une fois enregistrée à la Galerie d'Art ou à la Boutique, une œuvre ne peut en être retirée, et ses conditions de vente (comme la mise minimum) ne peuvent être modifiées pour la durée de l'exposition.

Les articles pour exhibition seulement sont permis, et éligibles à la compétition, mais nous apprécierions si au moins la moitié de vos œuvres était disponible pour la vente.

### 2. Espace d'exposition

La Galerie d'Art sera située dans la Salle 210 du Palais des congrès, avec les autres fonctions de la Division des Expositions.

La Galerie disposera d'environ 200 panneaux troués 1.22m x 1.82m (4'x6') pour les œuvres en 2 dimensions et de deux douzaines de tables 1.82m x 76cm (6'x30") pour les sculptures. Nous avons choisi de restreindre l'espace disponible à chaque artiste afin de permettre à un plus grand nombre de participer.

Nous nous réservons toutefois le droit de passer outre à ces limites si, à notre opinion, cela contribuera à améliorer l'exposition. Si vous pensez avoir une bonne raison d'obtenir une dispense, veuillez nous écrire le plus tôt possible (nous ne sommes pas très difficiles à convaincre).

Les artistes mis en nomination pour les catégories Professionnel et Fannique des Prix Hugo et Chesley disposeront de plus d'espace sans coûts additionnels.

La Boutique des Reproductions aura son propre espace d'exposition, avec toutes les copies de chaque reproduction accrochées sur de longs crochets projetant de panneaux troués. Les articles offerts à la Boutique auront besoin d'une étiquette plutôt que d'une feuille d'enchères car ils seront vendus à prix fixe plutôt qu'à l'encan. Les acheteurs pourront immédiatement prendre et payer tout article mis en vente à la Boutique durant le congrès.

Vous devez avoir de trois à quatre copies IDENTIQUES de chaque image inscrite. Des copies de tailles différentes, cartonnées plutôt qu'encadrées, doivent être considérées comme étant séparées quand vous remplirez vos Feuilles de Contrôle d'Inventaire. Vous devez louer votre espace à la Boutique ; il n'y aura pas de frais prélevés sur la vente.

### 3. Comment réserver de l'espace d'exposition

Pour faire partie de la Galerie d'Art et de la Boutique des Reproductions d'Anticipation, prière de remplir et nous retourner le formulaire d'inscription ci-inclus dès que possible. La réservation à l'avance est obligatoire – aucun espace ne sera disponible à l'entrée à moins qu'il n'y ait une annulation de dernière minute. La date limite pour les réservations est le 30 juin 2009, mais nous nous attendons à ce que tous les espaces soient réservés avant cette date. Si votre formulaire nous parvient après que toutes les places soient prises, vous serez mis sur une liste d'attente, dans l'espoir qu'une annulation

libère un espace. Vous pouvez payer par chèque ou mandat, en fonds canadiens ou américains, payable à « Montréal en 2009 ». Si vous choisissez de payer par carte de crédit, nous acceptons MasterCard et VISA, en fonds canadiens seulement.

Si vous avez des requêtes spéciales, comme un espace de dimensions inhabituelles ou désirez accrocher vos œuvres près de celles d'un ami, nous vous demandons de le mentionner sur le formulaire d'inscription. Nous essaierons de vous accommoder.

Nous confirmerons réception de votre formulaire, en indiquant combien d'espace vous a été alloué, préciserons si une ou plusieurs de vos requêtes sont en attente, etc. Nous vous informerons dès que le statut de vos réservation sera modifié (par exemple, si une demande sur la liste d'attente devient soudainement disponible). Au cours de juin 2009, nous rendrons disponibles aux artistes ayant réservé, ou qui sont sur la liste d'attente avec une chance raisonnable d'obtenir un espace, les feuilles d'inventaire, les feuilles d'enchères, les listes de contrôle des reproductions, la confirmation de votre statut courant et des instructions détaillées sur la façon d'apporter vos œuvres et de les inscrire.

Nous incluons également le numéro de téléphone cellulaire du directeur de la Galerie d'Art pour les contacts d'urgence, pour août 2009 seulement. Nous rembourserons vos frais d'inscription en entier si nous recevons notification de votre annulation avant 12:00 (midi) Heure Avancée de l'Est, le 1<sup>er</sup> août 2009. Prière de nous informer de toute urgence, tel qu'un retard de trajet, afin que nous puissions arranger une inscription tardive si nécessaire. Si vous n'annulez pas, ne téléphonez pas et ne vous présentez pas, vous ne recevrez aucun remboursement. Si nous n'avons pas eu de vos nouvelles à 20:00, jeudi le 6 août, nous pouvons revendre votre espace.

En raison des efforts considérables requis pour déballer, accrocher, décrocher et ré-emballer les œuvres reçues par la poste, nous n'en accepterons qu'une quantité limitée. Prière de ne pas demander la permission d'envoyer vos œuvres de cette manière à moins que vous n'ayez vraiment aucune autre alternative de nous les faire parvenir et de les reprendre. Si vous recevez la permission d'utiliser la poste, vous serez limité à 20 articles tout au plus, sur un espace d'au maximum un panneau ou une demi table. Il y aura également des frais additionnels de 25.00 USD, plus les frais de retour des articles invendus. Si vous nous envoyez des articles sans notre permission écrite, nous vous les retournerons à vos frais.

Nous avons un point d'expédition consolidé des Etats-Unis au Canada pour faciliter le passage aux douanes. Ceci est possible parce que nous nous attendons à ce que vous, l'artiste, nous fournissiez le détail exact de vos œuvres à l'avance pour notre base de données. Si les artistes choisissent de faire passer leurs œuvres par le point consolidé pour expédition vers Montréal, alors Anticipation couvrira les frais de douane dans les deux sens. Les artistes demeureront responsables des coûts de transports à l'intérieur des Etats-Unis. Si les artistes choisissent de faire franchir eux-mêmes la frontière à leurs œuvres, ils deviendront directement responsables de tous les coûts et formalités requis, y compris le paiement de la TPS sur toutes leurs œuvres entrantes.

#### 4. Frais et allocation de l'espace

**Frais:** Notre tarif de base est un prix fixe de 50.00 CAD/40.00 USD par panneau et 50.00 CAD/40.00 USD par table.

La Boutique des Reproductions coûte \$50 CDN par panneau; il n'y a pas de frais par reproduction.

(Nos frais incluent les taxes pour la fourniture du service)

Il y aura une commission de 15% sur toutes les ventes.

Nous estimons que les frais imposés couvriront au moins 75% des dépenses de la Galerie d'Art. Ces dépenses incluent notre portion des coûts de l'espace, les gardiens et autres précautions de sécurité, les frais de poste, l'utilisation des cartes de crédit, le matériel d'accrochage, les lumières supplémentaires et autres équipements, l'électricité, notre portion des frais généraux du congrès et les pourboires au personnel du Palais.

**Espace:** L'unité de base pour le calcul de l'espace est « le panneau », qui est vertical et fait quatre pieds de haut par six de large (environ 1.21 mètre par 1.82). Pour les articles en 3 dimensions, l'unité de base est « la table », qui mesure six pieds de long par trente pouces de large (1.82m X 76cm). Rappelez-vous que l'espace que vous réserverez doit inclure de l'espacement entre les pièces, et de l'espace supplémentaire pour la feuille d'enchères qui doit être attachée à chacune. Les pièces ne dépasser les bords du panneau ou de la table.

Si vous désirez apporter des pièces qui ne peuvent être casées dans ces limites, comme de grandes sculptures ou des vitrines, écrivez-nous pour obtenir un estimé des coûts. Prière

Type de présentoir	Nombre d'unités	Surface
Trois panneaux	Trois unités	3 panneaux 4' de haut par 6' de large, arrangés en «U»
Deux panneaux	Deux unités	2 panneaux 4' de haut par 6' de large, arrangé en «L»
Un panneau et demi	Une unité et demi	1 panneau 4' de haut par 6' de large, ET 1 panneau 4' de haut par 3' de large, arrangés en «L»
Un panneau	Une unité	1 panneau 4' de haut par 6' de large
Un demi panneau	Une demi unité	1 demi panneau 4' de haut par 3' de large
Une table	Une unité	1 table de 72 pouces de large par 30 pouces de profondeur
Une demi table	Une demi unité	1 demi table de 36 pouces de large par 30 pouces de profondeur

d'inclure tous les détails.

Nous nous efforcerons de garder toutes les œuvres d'un même artiste en un seul groupe, mais cela peut ne pas être toujours possible.

Nous allouons normalement l'espace tel que décrit ci-dessous, quoique nous serons peut-être en mesure de fournir un espace de forme différente. Si vous prévoyez apporter des articles de grande taille ou de forme inhabituelle, et ne pouvez utiliser que certaines dispositions, prière de nous en informer sur votre formulaire d'inscription.

**Tables d'artiste:** Nous aurons un nombre limité de tables disponibles pour les artistes désirant faire des sketches, prendre des commandes ou simplement jaser avec leurs fans. Ces tables seront situées à l'intérieur de la Galerie d'Art, tout près de l'entrée principale, et coûteront 20.00 CAD/16.00 USD par jour (jeudi, vendredi ou samedi). Tous les visiteurs entrant ou sortant de la Galerie d'Art devront passer devant ces tables. AUCUNE VENTE NE SERA PERMISE A CES TABLES, car les lois canadiennes exigent la collection des taxes sur la vente des produits et services. Nous prévoyons également tenir une série de démonstrations d'artistes dans cette zone.

**Participation au congrès:** Tout le monde doit être membre du congrès pour avoir accès à la Galerie d'Art. Pour plus d'informations, consultez le [www.anticipationsf.ca](http://www.anticipationsf.ca), envoyez un courriel à [info@anticipationsf.ca](mailto:info@anticipationsf.ca) ou écrivez à Anticipation, 67e Congrès Mondial de Science Fiction, C.P. 105, Station NDG, Montréal, QC, H4A 3P4, Canada.

**Ventes d'art aux acheteurs:** Tous les prix de vente seront libellés en dollars canadiens.

Les acheteurs doivent payer pour les articles qu'ils acquiers au comptant, par chèque, par chèque de voyage, VISA ou MasterCard. Vous, l'artiste, ne serez pas facturé de frais supplémentaires pour couvrir l'utilisation de cartes de crédit. Nous devons percevoir les taxes de vente sur les biens et services sur toutes les ventes de la Galerie d'Art et de la Boutique des Reproductions, mais elles sont payables par l'acheteur et n'affecteront pas vos paiements.

**Paiements aux artistes:** Nous ne serons pas en mesure de faire des paiements aux artistes durant le congrès proprement dit.

Anticipation reconnaît son obligation de payer à chaque artiste les sommes perçues pour la vente de ses œuvres, moins les frais et/ou commission mentionnées dans ces règlements et acceptés par l'artiste de par sa soumission d'un formulaire de réservation à la Galerie d'Art signé.

Nous vous enverrons un chèque par la poste environ 60 jours après le congrès. Ce délai permet aux chèques et frais divers d'être approuvés par le système bancaire et de clarifier le statut de tout article non réclamé, de même que de nous permettre de finaliser les comptes, de vérifier les feuilles d'enchères, et de préparer pour chaque artiste un relevé complet des opérations de la Galerie d'Art et plus particulièrement des siennes.

## 5. Ce que vous vendez

**Droits:** Nous informons les acheteurs que le fait d'acheter une œuvre n'inclut pas les droits de reproduction. Les acheteurs qui désirent reproduire les œuvres qu'ils ont achetées doivent s'entendre directement avec vous.

**Photographie:** Seuls les photographes officiels du congrès et les membres supervisés de la presse (incluant la télévision) auront la permission de photographier la Galerie d'Art.

**Reproductions:** La Boutique des Reproductions est l'endroit désigné pour la vente de copies.

Toutefois, une seule copie de qualité par œuvre ou émission limitée est permise dans la Galerie d'Art. Chaque reproduction doit être clairement identifiée en tant que telle sur sa feuille d'enchères. Prière de préciser la méthode de reproduction utilisée (par exemple : cibachrome, sérigraphie, lithographie, ordinateur) et le numéro de la copie (par exemple, #8 de 100).

Nous demandons particulièrement de ne pas inscrire à la Galerie d'Art une copie d'une œuvre qui est également en vente à la Boutique ou dans la Salle des Négociants, car quelqu'un qui inscrirait une enchère sur un tel article et découvrirait qu'il aurait pu acquérir la même chose à prix fixe risque de se sentir lésé. Vous pouvez afficher une note sur votre panneau, indiquant que vous avez des reproductions disponibles à la vente ailleurs.

## 6. Montage, inscription et démontage

**Montage et inscription des artistes:** Nous installerons les tables et panneaux mardi et mercredi, les 4 et 5 août. L'inscription des artistes aura lieu de 14:00 à 20:00 le mercredi 5 août, et de 9:00 à 14:00, jeudi le 6 août. Prière d'essayer d'arriver tôt; si vous ne pouvez vous présenter avant 18:00 jeudi, laissez un agent nommé par vous s'occuper des procédures, car la Galerie ouvrira au public à 14:00. Nous sommes conscient que tout le monde ne peut pas arriver tôt, mais les inscriptions tardives doivent être arrangées au préalable avec nous. Si vous êtes en retard et n'avez pas pris de dispositions particulières, ou ne nous appelez pas en cas de pépin, nous pouvons revendre votre espace.

**Départ des artistes:** Vous devez retirer vos articles non vendus entre 10:00 et 14:00 le lundi 10 août. Les départs hâtifs se tiendront dimanche de 18:00 à 20:00 et coïncideront avec le ramassage des acheteurs; ils ne seront permis que sous condition d'arrangement préalable avec les directeurs de la Galerie d'art.

Veillez ne pas emballer les articles sur lesquels des enchères ont été faites. Si un(e) offrant(te) ne ramasse pas ses achats, la Galerie d'Art tentera d'obtenir leur paiement. Si cette tentative échoue, nous demanderons au(à la) second(e) plus offrant(e) si il(elle) est toujours intéressé(e) à acquérir l'article au prix qu'il(elle) a misé. Si cela échoue également, nous retournerons l'article à l'artiste à nos frais.

## 7. Vendre vos oeuvres

Tous les prix seront affichés et collectés en dollars canadiens.

**Vente aux enchères écrites :** Chaque article dans la Galerie d'Art principale aura une feuille d'enchères et d'identification, le détaillant et avec de l'espace pour des offres écrites. Il y aura des cases pour deux prix : la Mise Minimum et le Prix de Vente Rapide.

La Mise Minimum est le plus bas prix pour lequel cet article peut être vendu; prière d'évaluer vos œuvres de façon raisonnable. Considérez les matériaux, les efforts et l'habileté que vous y avez consacré.

La Vente Rapide permet à un acheteur de devancer les autres en payant un plus haut prix tout de suite. Le Prix de Vente rapide devrait être au moins 150% de la Mise Minimum ou de ce que vous vous attendez de recevoir si l'article est chaudement débattu à l'enchère. Un article ne peut être vendu au Prix de Vente Rapide que si aucun autre acheteur n'a déjà placé un prix écrit sur la feuille.

La Vente Rapide est optionnelle. Si vous n'indiquez pas de Prix de Vente Rapide dans la case réservée à cet effet, alors cet article ne peut être vendu qu'aux enchères écrites ou à la criée. Toutefois, nous vous signalons que beaucoup de gens sont prêts à payer plus cher pour acquérir une pièce qu'ils ont à cœur et avoir l'assurance qu'ils l'auront tout de suite.

Les articles peuvent également être pour Exposition Seulement («NSF» = «Not For Sale»).

Nous nous attendons à ce qu'il faille 5 enchères écrites pour qu'un article se rende à l'encan, mais la décision finale n'a pas encore été prise. Le dimanche à 15:00, la Galerie fermera ses portes pour trois heures et nous traiterons toutes les œuvres comme suit :

- a) Pièces avec suffisamment de mises -> Mise à l'encan
  - b) Pièces avec moins de mises -> Vendu au plus offrant
  - c) Pièces sans aucune mise
1. Avec un prix de vente rapide indiqué -> Disponible pour vente
  2. Pour Exposition Seulement -> Retiré de la vente

Après la réouverture de la Galerie d'Art, les acheteurs gagnants doivent ramasser leurs achats et les payer, soit le dimanche soir ou le lundi. Les membres du congrès pourront à nouveau visiter la Galerie, et pourront acheter les articles non vendus disponibles. La Boutique des Reproductions sera également ouverte durant cette période.

Ventes de l'Encan à la Crieé: Les articles ayant suffisamment de mises seront mises à l'encan, lequel se tiendra le dimanche, commençant à 17H00.

Ventes de la Boutique des Reproductions: A tout moment durant les heures d'ouverture de la Galerie d'Art, on peut

acheter les articles offerts à la Boutique à prix fixe, à être emportés immédiatement.

## 8. Prix et réception de la Galerie d'Art

Nous sommes heureux de continuer la tradition qui consiste à décerner des rubans aux œuvres exemplaires. Un panel de juges distribuera la plupart d'entre eux. Les rubans pour Meilleur Artiste (professionnel et amateur) continueront d'être décernés par voie de vote populaire. Le vote prendra fin samedi à 20:00.

Les Prix Chesley, commandités par l'Association des Artistes de Science Fiction et de Fantastique (ASFA), seront également présenté à Anticipation.

Nous tiendrons une réception pour tous les artistes, leurs agents, leurs invités, l'équipe d'Anticipation, les Invités du congrès et les membres le même soir que la cérémonie des Prix Chesley.

## 9. Sécurité

Nous prévoyons avoir des gardes en uniforme à l'intérieur de l'espace de la Galerie d'Art. La Galerie d'Art d'Anticipation ne peut fournir de couverture d'assurance pour les articles exposés. Vous devriez vérifier que vos propres assurances couvrent vos œuvres pendant qu'elles sont exposées.

## 10. Déni de responsabilités

Bien que nous ayons fermement l'intention que la présente constitue les règlements qui gèreront la Galerie d'Art d'Anticipation, nous nous réservons le droit d'y apporter des changements ou d'en modifier l'interprétation si des circonstances imprévues devaient survenir. Toute interprétation sera guidée par l'intention, plutôt que la lettre, de ces règlements.

### Horaire de la Galerie d'Art

Mardi, 4 août	10:00 à 18:00	Enménagement et préparation de l'espace
Mercredi, 5 août	10:00 à 14:00	Préparation de l'espace
	14:00 à 20:00	Inscription des artistes
Jeudi, 6 août	10:00 à 14:00	Inscription des artistes
	14:00 à 20:00	Ouvert au membres du congrès
Vendredi, 7 août	10:00 à 20:00	Ouvert au membres du congrès
	20:00 à 21:00	Cérémonie des Prix ASFA Chesle
	21:00 à 23:30	Réception des artistes
Samedi, 8 août	10:00 à 20:00	Ouvert au membres du congrès
Dimanche, 9 août	10:00 à 15:00	Ouvert au membres du congrès
	15:00 à 18:00	Fermeture et préparation des ventes
	17:00 à 19:00	Encan à la criée
Lundi, 10 août	18:00 à 20:00	Ramassage & paiement; réouverture de la Boutique des Reproductions
	10:00 à 14:00	Ramassage & paiement; réouverture de la Boutique des Reproductions, Démontage
	14:00 à 18:00	Démontage

# Anticipation – Formulaire d’inscription à la galerie d’art

Nom de l’artiste :: \_\_\_\_\_ Nom de l’agent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province/État : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Site Web de l’artiste : \_\_\_\_\_

Émettre les chèques :  à l’artiste  à l’agent

**J’ai lu les règlements de la Galerie d’Art d’Anticipation et accepte de les respecter :**

Signature de l’artiste \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Nombre de panneaux requis: (Maximum de 3)  Pro  Amateur  Semi-Pro

Entier (4’ x 6’) : \_\_\_\_\_ @50.00CAD/40.00USD par panneau

Demi (4’ x 3’) : \_\_\_\_\_ @25.00CAD/20.00USD par 1/2 panneau

Nombre de tables requises (Maximum de 2)

Entière (6’ x 30”) : \_\_\_\_\_ @50.00CAD/40.00USD par table

Demie (3’ x 30”) : \_\_\_\_\_ @25.00CAD/20.00USD par 1/2 table

Nombre maximum d’unités combinées: 3.  
1 unité = 1 panneau ou 1 table 1/2 unité = 1/2 panneau ou 1/2 table

Nombre d’articles pour la vente \_\_\_\_\_ non à vendre \_\_\_\_\_

Boutique des reproductions:  
Toutes les copies seront suspendues sur dans la boutique pour permettre aux acheteurs de les prendre eux mêmes.  
Vous DEVEZ acheter de l’espace dans la Boutique si vous désirez vendre plusieurs copies d’une reproduction. Il n’y a pas de frais par copie.

Plein panneau (4’ x 6’): \_\_\_\_\_ @50.00CAD/40.00USD

Demi panneau (4’ x 3’): \_\_\_\_\_ @25.00CAD/20.00USD

tier de panneau (4’ x 2’): \_\_\_\_\_ @15.00CAD/12.00USD

Avez-vous des requêtes spéciales pour l’exposition? \_\_\_\_\_

Décrivez brièvement l’ensemble de votre oeuvre: \_\_\_\_\_

- Je voudrais une table d’artiste dans la galerie d’art. Je comprends que je ne peux vendre de marchandise à cette table.  
 Jeudi @20.00 CAD/16.00 USD  Vendredi @20.00 CAD/16.00 USD  Samedi @20.00 CAD/16.00 USD
- J’ai l’intention de participer à Anticipation. (L’information sur les inscriptions est disponible en ligne à [Anticipationsf.ca](http://Anticipationsf.ca))
- Mes oeuvres arriveront avec mon Agent désigné (veuillez remplir la section “agent” ci-dessus)
- Je ne peux participer mais désire envoyer mes oeuvres par la poste. *Contactez le Directeur de la Galerie d’Art pour obtenir l’approbation requise.* Maximum de 1 panneau (4’ x 6’) ou 1/2 Table ou 4 Print Images/20 Copies par artiste pour envois par la poste.

\$ \_\_\_\_\_ Frais pour la Galerie d’Art (panneaux et tables)

\$ \_\_\_\_\_ Boutique des reproductions (total des panneaux)

\$ \_\_\_\_\_ Envoi postal (25.00 USD si permission accordée)

\$ \_\_\_\_\_ Frais de Table d’artiste

\$ \_\_\_\_\_ **Montant Total**

- Remboursement des frais si aucun espace disponible
- SVP mettez moi sur la liste d’attente

Visa  MasterCard (en CAD seulement)

No. de carte :

Date d’expiration : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom sur la carte : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cheques/mandat poste#: \_\_\_\_\_  
Libellez les chèques au nom de « Montréal en 2009 »

Veuillez retourner ce formulaire avant le 30 juin 2009 à: Joni Brill Dashoff, Galerie d’Art Anticipation, POBox 310, Huntingdon Valley, PA 19006-0310. Téléphone: 215-676-4194 Courriel: [artshow@anticipationsf.ca](mailto:artshow@anticipationsf.ca)